



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 septembre 2023

ROUTES : VISITE DU CHANTIER DE MISE EN SÉCURITÉ DU TUNNEL DE BOULC

Le vice-président du Département chargé de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives, Jean-Michel AVIAS, a réalisé une visite du chantier de mise en sécurité du tunnel de Boulc ce vendredi 8 septembre 2023.

Plusieurs travaux d'ampleur sur des infrastructures routières sont en cours dans le Diois, dont la mise en sécurité du tunnel de Boulc et le pont sur la Vière à Glandage. Dans le cadre du suivi régulier de ces chantiers, Jean-Michel AVIAS a réalisé une visite sur site vendredi 8 septembre en présence des maires des communes voisines et des entreprises.

Mise en sécurité

Le tunnel de Boulc fait partie des quatre tunnels du département soumis à une réglementation spécifique compte tenu de sa longueur de plus de 300 m (avec le tunnel de Rousset, les Grands Goulets et Saint-Vallier). Cette réglementation impose au Département de réaliser des aménagements pour renforcer la sécurité des usagers de la route, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. Les travaux entrepris depuis mai 2023 et qui devraient se terminer mi-novembre 2023, consistent essentiellement à transformer et rendre accessible les galeries de secours, ainsi que la création d'un local technique et de niches de sécurité.

Réduction de la pollution lumineuse

Les travaux portent également sur la mise en place d'un éclairage innovant et adapté au trafic avec des ampoules LED, et l'éclaircissement de l'enrobé. Avec ce nouveau système, l'éclairage en veille permanente augmentera lors du passage des véhicules de manière à limiter la pollution lumineuse, notamment la nuit. Des panneaux lumineux indiquant la présence de cyclistes dans les tunnels seront mis en place à chaque entrée. Certaines prestations comme la pose de l'éclairage et de l'enrobé nécessitant une fermeture totale de la route, le tunnel est fermé à certaines périodes du lundi soir à 22 heures au samedi matin à 5 heures, la nuit uniquement. Durant ces fermetures, un itinéraire de déviation est mis en place par les services du Département par Châtillon-en-Diois (RD 539), Luc-en-Dois (RD69) et le col de Miscon (RD174). Pendant le reste des travaux, la circulation est gérée par alternat.

Le montant de l'opération pour la mise en sécurité du tunnel de Boulc est de **2,6 M€**, entièrement à la charge du Département. Le tunnel de Rousset (770 m) fait l'objet de travaux similaires sur la même période, pour un montant de **3,2 M€**. Pour ces deux chantiers, le Département de la Drôme a reçu une aide de 657 180 € de l'État, dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.